



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 1 octobre 2021 – COMPTE-RENDU**

**Présents :** BENOITS Yves, DELABRE Grégoire, GACOUGNOLE Cécile, LACOUX Marie, LUCIANO Lola  
MAGALLON Nicole, TOLLA Isabelle, VANWONTERGHEM Christian

**Absents excusés :** CRUZ Béatrice, HEMERY Bruno

**Secrétaire de séance :** Delabre Grégoire

### **Le conseil municipal**

#### **Délibère favorablement**

- Pour la décision modificative du budget de l'eau affectant 5 000 € au crédit du poste de fonctionnement 615 au débit du poste investissement 213, modification rendue nécessaire suite aux interventions sur le réseau de Peyssier.
- Pour verser les subventions aux Comités des fêtes (1 500 €), à la Société des Boules (200 €) et à la Société de chasse (250 €)
- Pour approuver le rapport de la CLECT du 28 septembre 2021
- Pour demander le Fonds de concours de la Communauté d'agglomération pour installer des bornes de recharge électrique pour les vélos et d'inscrire le site de Peyssier en « Etape Vélos », pour un montant de 6500 €HT, (50 % Agglo, 50 % commune)
- Pour un accroissement temporaire de temps de travail de secrétariat à hauteur de 24 h par semaine

#### **Décide**

- De recruter une secrétaire à partir du 1 novembre en prévision du départ de la secrétaire actuelle au 31/12/2021, et de constituer une commission de recrutement composée de Mmes Gacougnole Cécile, Lacoux Marie et Magallon Nicole
- D'étudier si la voie communale n°2 présente des difficultés de passage en rapport avec les nouvelles constructions et de confier à Yves Benoits le soin de suivre ce dossier.
- De solutionner les problèmes que suscitent l'accès à la source du Rif :
  - Passage sur une parcelle privée
  - Fragilité de la route
  - Nécessité pour la consolider d'intervenir sur une parcelle privée

Et donc de limiter l'accès à ce chemin uniquement aux riverains, en installant un panneau d'interdiction de circulation et une chaîne avec cadenas interdisant l'accès. La clef du cadenas sera donnée aux riverains.

- De permettre la ré-ouverture de la bibliothèque :  
En appliquant ce que la Ville de Lyon a elle-même appliquée : considérant que la bibliothèque est un espace de recherche et un espace périscolaire, de ne pas demander de pass-sanitaire pour les 12 à 18 ans, de décharger les bénévoles du contrôle du pass-sanitaire pour les plus de 18 ans la municipalité se chargeant du contrôle.

- De ne donner aucun parrainage dans le cadre de la présidentielle, ni d'intervenir dans la campagne présidentielle, ce afin de respecter le pluralisme des opinions tant au niveau du Conseil Municipal que de la population de Barcillonnette
- Considérant qu'un accident a obligé à décaler l'ouverture du gîte de Peyssier de plus d'un mois, de ramener à 1000 € (au lieu de 1500 €) le loyer demandé pour la gestion du gîte de Peyssier.
- De refuser la demande de subvention de la Ligue contre le Cancer, la commune ne pouvant pas répondre à toutes les demandes
- De participer à la réunion « Natura 2000 » organisée en prévision d'un prochain comité de pilotage. Yves Benoits représentera le Conseil municipal à cette réunion dont la date reste à fixer
- De rencontrer l'association des Communes forestières pour s'informer de l'opportunité d'y adhérer ou pas. Lola Luciano s'occupera de faire le lien et suivra ce dossier.

### **Est informé**

- De la démission de Jean-Pierre Tilly comme conseiller municipal
- En ce qui concerne les travaux :
  - o De l'isolation des logements communaux : le point a été fait avec l'entreprise qui interviendra en changeant les portes des appartements de Clapier Imbert et les volets des autres appartements communaux ainsi que ceux de la mairie.
  - o Les jeux pour enfants et l'abri-bus sont en commande et seront installés cet hiver
  - o L'entreprise TP Concept interviendra très prochainement pour consolider le mur près de l'EGLISE
  - o Les petits équipements (sèches serviettes et Pergola) seront mis en place rapidement dans les logements communaux

Prochain conseil prévu le 12 novembre 2021

